

# La dépouille d'un dauphin échoué à Saint-Florent

L'intervention de la spécialiste a permis d'en savoir un peu plus sur l'histoire du cétacé.

Lundi dernier, la dépouille d'un grand dauphin avait été aperçue par un promeneur qui arpentait le chemin des douaniers à proximité de la tour de la Mortella, à Saint-Florent. Sans doute est-ce le même corps de dauphin qui avait été aperçu, dérivant au large du golfe, par un navire de promenade en mer peu de temps auparavant, et qui avait été signalé au Cross Med.

Hier, dans l'après-midi, le corps du cétacé devait être dégagé de l'endroit où il se trouvait à l'aide d'un bateau, avant

d'être récupéré par un engin de chantier, pour être déposé dans un endroit plus facile d'accès, un terrain communal situé plus à l'écart de la population.

## "Une femelle, sans doute morte de vieillesse"

Là, Cathy Cesarini, responsable en Corse du réseau national Échouages, a pu réaliser plusieurs observations et prélèvements afin d'en savoir un peu plus sur l'histoire de l'animal.

"Il s'agit d'une femelle Grand dauphin, un individu âgé — ses dents sont usées — qui mesure 2m90 et pèse certainement plus de 300 kg, explique la spécialiste. Elle est probablement morte

depuis une semaine. Son état de décomposition empêche malheureusement de dire avec certitude les causes de sa mort, mais rien de flagrant n'apparaît. Elle est sans doute morte de vieillesse." Dans la nature, cette espèce vit environ 40 ans.

D'habitude, les observateurs de cétacés identifient les individus grâce à leur nageoire dorsale, c'est un peu leurs "empreintes digitales".

Malheureusement, celui de cette femelle n'est plus identifiable, ce qui aurait pu dire si cet individu avait été répertorié et observé dans le secteur.

"Le golfe de Saint-Florent est, comme d'autres golfes de Corse, propice à la vie, développe-t-el-

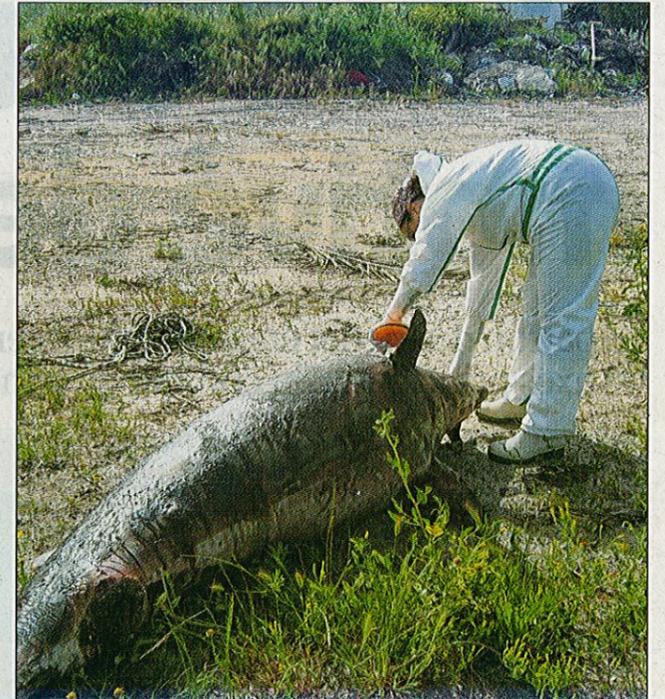
le. Avec un canyon de 800 mètres de profondeur, cachalots, baleines, dauphins et thons y prolifèrent."

Après avoir étudié ce qui restait de l'animal, la dépouille a été découpée et placée dans des sacs, en attendant la venue de l'équarrisseur, qui doit — légalement et pour des raisons sanitaires — se charger de son évacuation.

Car un animal en putréfaction peut transporter des germes et des maladies.

C'est pourquoi il ne faut pas toucher les dépouilles et alerter les pompiers, ou la commune concernée, à la découverte de toute dépouille d'animal.

B. I.-L.



Cathy Cesarini, responsable en Corse du réseau Échouages, a étudié le cétacé afin d'en savoir plus sur sa vie et les causes de sa mort. /PHOTO DR